

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 21 décembre 2021 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - L. GASC - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER - M. IBARS par L. FABRE - A. KELLY par L. GASC - JD. POUSSIER par B. DANIS - A. CHOUKROUN par D. CUPOLI - S. MARTI par M. PEREZ - D. VIALAS par L. DELAITE - C. PINO par D. SAUVADE - G. GUIRAUD par C. BASTIDE

Absent excusé : J. GROSSO

Absent : JF. MARY

5. Budget Primitif 2022 Budget Annexe Gendarmerie (Annexe 5)

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

Lors de la séance du 8 novembre 2021, le Conseil Municipal a voté un débat d'orientations budgétaires 2022 sur la base d'un rapport conformément aux dispositions prévues à l'article L.2312-1 du CGCT.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2022 a été élaboré.

Par ailleurs, l'article L5217-10-6 du CGCT donne possibilité pour l'exécutif, dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le BUDGET PRIMITIF 2022 du budget annexe GENDARMERIE qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2022	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
016	APA			
017	RSA / REGULATISATIONS DE RMI			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000,00	10 000,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
Total des dépenses de gestion courante		5 000,00	15 000,00	15 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	116 000,00	106 500,00	106 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES			
022	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		121 000,00	121 500,00	121 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		134 131,00	134 131,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	135 231,00	600,00	600,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		135 231,00	134 731,00	134 731,00
TOTAL		256 231,00	256 231,00	256 231,00

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2022	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
016	APA			
017	RSA /REGULARISATION DE RMI			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIV			
73	IMPOTS ET TAXES (hors 731)			
731	FISCALITE LOCALE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	256 231,00	256 231,00	256 231,00
Total des recettes de gestion courante		256 231,00	256 231,00	256 231,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		256 231,00	256 231,00	256 231,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00
TOTAL		256 231,00	256 231,00	256 231,00

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2022	VOTE
18	RSA			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	175 000,00	185 000,00	185 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des dépenses financières	175 000,00	185 000,00	185 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
	Total des dépenses réelles d'investissement	175 000,00	185 000,00	185 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00
TOTAL		175 000,00	185 000,00	185 000,00

INVESTISSEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2022	VOTE
18	RSA			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165 166 ET 16449)	39 769,00	50 269,00	50 269,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	39 769,00	50 269,00	50 269,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBVENTIONS INVEST NON TRANSF			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT A DES PARTICIPATION			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
	Total des recettes réelles d'investissement	39 769,00	50 269,00	50 269,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		134 131,00	134 131,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	135 231,00	600,00	600,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
	Total des recettes d'ordre d'investissement	135 231,00	134 731,00	134 731,00
TOTAL		175 000,00	185 000,00	185 000,00

Il appartient au conseil municipal :

D'adopter le Budget Primitif 2022 du BUDGET ANNEXE GENDARMERIE tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	256 231,00	185 000,00	441 231,00
Recettes	256 231,00	185 000,00	441 231,00

De préciser que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement,

D'autoriser l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant. Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Pour 23, Contre 4)

Adopte le Budget Primitif 2022 du BUDGET ANNEXE GENDARMERIE tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	256 231,00	185 000,00	441 231,00
Recettes	256 231,00	185 000,00	441 231,00

Précise que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement,

Autorise l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

**Pour copie conforme,
Pour le Maire empêché,**

**Le 1^{er} Adjoint
Marc Rouvier**

